



## CANUDC - REGLES DU JEU DE LA PARTICIPATION AU CANUDC<sup>1</sup>

### **I- Participation au « Cameroon National Universities Debating & Public Speaking Championships »**

Le Cameroon National Universities Debating & Public Speaking Championships (CANUDC) est une compétition citoyenne ouverte aux étudiants des institutions universitaires publiques et privées de l'enseignement supérieur du Cameroun voire de la sous-région. L'objectif est d'obtenir la plus grande implication de la jeunesse estudiantine à cette compétition d'argumentation et de rhétorique. Tous les étudiants régulièrement inscrits peuvent participer, à condition de justifier leur statut. Il est conseillé de se mettre en équipe de deux étudiants selon le format qui sera adopté. Par ailleurs, les équipes mixtes et pluridisciplinaires sont fortement encouragées. Les inscriptions se feront donc à partir du site Internet de la Cameroon Debate Association : [www.cameroondebate.org](http://www.cameroondebate.org) et les frais de participation quant à eux seront versés dans un compte bancaire qui sera créé à cet effet. Le montant sera fixé par le comité conjoint d'organisation Cameroon Debate Association et l'Université des Montagnes. Peuvent participer comme juge ou observateur, uniquement les Etudiants en Master et en Doctorat.

### **II- Déroulement**

Cette compétition qui mettra aux prises les étudiants ainsi que les chercheurs a pour principale cible la communauté éducative, la société civile camerounaise et les téléspectateurs de tout ordre.

#### **1- Structure du Format**

Pour l'instant, le format que nous adoptons pour le « Cameroon National Universities Debating Championship » est le « British Parliamentary Debate Format ». Il met aux prises quatre équipes de deux débatteurs chacune, et un jury constitué de deux à trois membres. Il est à noter ici les débatteurs aussi bien que les juges seront en compétition dans tout le championnat. Le public en salle spectateur quant à lui sera dans son rôle traditionnel d'écoute et d'acclamation à l'aide de l'applaudimètre.

#### **2- Les équipes**

---

<sup>1</sup> Cette version est une synthèse de la constitution du CANUDC. Pour plus de détails sur le CANUDC et ses règles du jeu, consultez la *charte du CANUDC*.

Le format parlementaire est très simple dans la pratique lorsque toutes les parties prenantes maîtrisent leur rôle et les règles du jeu. Le déroulement d'un match de débat doit mettre en présence : les équipes, le jury, et le public.

Quatre équipes débattent sous le format britannique. Une équipe est composée de deux débatteurs.

\* 2 équipes débattent pour la proposition

\*2 équipes débattent pour l'opposition

Les équipes qui débattent pour la proposition sont généralement appelées « équipe du Gouvernement » : la première équipe est généralement appelée « Opening Government » ou « Opening proposition » ou « First Government/proposition ». Les équipes qui débattent pour l'opposition sont appelées « Opposition », ou « Négative », la première équipe s'appelle « Opening opposition » et la deuxième « Closing opposition »

### 3- Composition des équipes

Proposition			Opposition		
Equipes	Orateurs	Abr.	Equipes	Orateurs	Abr.
Premier Gouvernement/Proposition <i>Opening gov/opp</i>	1er orateur	<b>OG1</b>	Première opposition <i>Opening Opp</i>	1er orateur	<b>OO1</b>
	2ième orateur	<b>OG2</b>		2ième orateur	<b>OO2</b>
Deuxième Gouvernement/ proposition <i>Closing gov/prop</i>	1er orateur	<b>CG1</b>	Deuxième opposition <i>Closing Opp</i>	1er orateur	<b>CO1</b>
	2ième orateur	<b>CG2</b>		2ième orateur	<b>CO2</b>

### 4- Le rôle de chaque débatteur

#### Les tâches communes à chaque débatteur

Il est impératif à chaque débatteur de :

- Construire son plaidoyer
- Organiser, structurer et délivrer son discours dans les limites du temps donné
- Réfuter les arguments des adversaires
- Gérer les points d'information
- Travailler en équipe

#### Les tâches spécifiques de chaque débatteur par ordre de passage

- Définir/expliquer la résolution et les mots clés
- renforcer/défendre/soutenir sa thèse de débat/ la position de son coéquipier avec des arguments solides
- Prolonger le débat : apporter de nouveaux arguments pour rendre le débat intéressant

- Résumer/récapituler ce qui a été dit et rétablir la position de son équipe/coté

Equipes		Titre	Abr.	Rôle
Proposition	Première proposition	Premier ministre/ Premier membre	OG1	Introduit le débat, Définit la motion, repartit les rôles, développe son argumentaire, fait sa conclusion
		Premier ministre adjoint	OG2	Fait son introduction, résume et soutien OG1, réfute les arguments de l'OO1, fait son argumentaire, conclut pour son équipe
	Seconde Proposition	Membre du gouvernement	CG1	Intro, réfute le cas présenté par l'opposition, prolonge le débat à partir du cas du OG, offre de nouveaux arguments dans le débat, fait sa conclusion
		Censeur du Gouvernement	CG2	Réfute le cas présenté par CO, résume les plus importants réfutations offerts, résume les arguments du gouvernement, n'offre aucun argument nouveau, conclut le débat pour la proposition
Opposition	Première opposition	Leader de l'opposition	OO1	Introduit, accepte/rejette/clarifie la définition de la motion faite par OG1, réfute les arguments de OG1, répartit les rôles, fait son argumentaire, fait sa conclusion
		Leader adjoint de l'opposition	OO2	Fait son introduction, résume et soutien OO1, réfute les arguments de OG2, fait son argumentaire, conclut pour son équipe.
	Seconde Opposition	Membre de l'opposition	CO1	Intro, réfute le cas présenté par le gouvernement, prolonge le débat à partir du cas du OO, offre de nouveaux arguments dans le débat, fait sa conclusion
		Censeur de l'opposition	CO2	Réfute le cas présenté par CG, résume les plus importantes réfutations offertes, résume les arguments de l'opposition, n'offre aucun argument nouveau, conclut le débat pour l'opposition

### 5- Du point d'information (POI)

Les points d'information "POI" (Point of Information) marquent une grande différence entre le débat structuré et les autres formes de débat. Dans les débats structurés, les points d'information sont utilisés à la place du contre-interrogatoire d'un débattant dans d'autres types de débat. Les points d'information sont présentés pendant le discours d'un adversaire. Ils sont utilisés de la même manière que les « objections » que font les avocats lors d'un procès, à la seule différence que le point est présenté directement à l'orateur qui peut l'accepter ou le refuser. Si le point est accepté, le débattant faisant le point peut poser une question, faire une remarque désaxante, faire une déclaration etc, tout en restant bref (15 s max). L'orateur est tenu de répondre au point présenté en utilisant le temps et les arguments qu'il juge nécessaires. Le juge ne se prononce pas sur les POIs. En fait, le juge ne

fait pas de commentaires à ce sujet au cours du débat. Le juge peut tenir compte des renseignements ou des arguments au cours des points d'information pour décider ou évaluer de la performance des orateurs. Les points ne sont acceptés que dans l'intervalle de temps non protégé et doivent être demandés par les membres des équipes du camp opposé uniquement.

## Quelques règles et approches pour les POIs

### Répondre aux points d'informations

- La gestion du questionnement se fait de manière stratégique : c'est un échec de ne prendre aucune question de même qu'une faiblesse/danger de prendre trop de questions.
- C'est la discrétion de l'orateur d'accepter ou de refuser un point et de sélectionner un questionneur si plusieurs demandes lui sont faites.
- le refus ou l'acceptation se fait de manière simple. Quelques expressions pour:

**Refuser un point** : *"non merci", "pas pour l'instant", "laissez moi continuer", " par un signe de main"*

**Accepter un point** : *« oui, je vous prend », « votre point », « allez-y », « par un signe de main »*

### Présenter un point d'information

Il est important pour chaque équipe de demander un point d'information lorsqu'un orateur du côté opposé tient son discours. Les équipes qui demandent peu de points d'informations sont susceptibles de lourdes pénalités en ceci qu'elles échouent de s'engager dans le débat. Demander trop de points d'information ressemblerait à une tentative de déstabilisation ou d'harcèlement de l'orateur et peut être sanctionné. Le questionneur ne parle qu'après autorisation de l'orateur: signes, autorisation formelle etc. On demande un point d'information en levant la main tout en disant *« Point d'information », « sur ce point ! », « signe de main »*

## 6- Du temps de préparation

Contrairement aux autres types de débat, le débat structuré accorde aux débatteurs un temps relativement court pour la préparation. Lors des compétitions, le temps de préparation accordé est en moyenne 15 minutes après l'annonce du thème à débattre. Le thème est généralement annoncé au même moment que la position de chaque équipe dans le débat, chaque équipe dispose donc de ce petit espace de temps pour décider qui va jouer quel rôle, produire et répartir les arguments, planifier les stratégies et se mettre en salle.

### Gestion du temps de parole

Il est conseillé d'avoir son propre chronomètre en main pour mieux organiser son temps et ne pas être surpris par le son de cloche du chronométreur. Une mauvaise gestion du temps est une catastrophe pour la prestation du débatteur. Les 7 minutes allouées à chaque débatteur sont divisées en trois parties : la première minute et la dernière minute sont appelées **« temps protégé »** ; et donc personne n'est permis d'interrompre l'orateur. Les 05 minutes du milieu

sont « **non protégées** » ; il est permis d’interagir avec l’orateur et d’introduire les points d’informations. Le chronométreur / *Time keeper* doit sonner la cloche :

- **Une fois** dès que la première minute est remplie
- **Une fois** dès que la sixième minute est remplie
- **Deux fois** à la septième minute pour indiquer la fin du discours.

<b>01 Minute</b>	<b>05 Minutes</b>	<b>01 minute</b>
Temps protégé (réservé pour introduction)	Temps non protégé (Point d’information, Interactions)	Temps protégé (réservé pour conclusion)

### III- Le jury

Le jury est en nombre impair (3 minimum), cependant lors des entrainements ou lorsque la situation l’impose, il est possible qu’une seule personne assure le rôle de juge. Le jury doit être composé de :

- Un juge principal qui dirige le débat
- Des juges assistants
- Un chronométreur qui s’occupe de la gestion du temps de parole ; cette fonction peut être assuré par un des juges assistant.

Un match de débat est dirigé par un panel de juges qui doit délibérer et déterminer l’équipe vainqueur. Arbitrer un match de débat est aussi difficile que débattre et nécessite une grande qualité d’écoute, de leadership, d’analyse et de synthèse. La **neutralité** ou **l’impartialité** est une règle absolue dans l’arbitrage du débat. C’est pourquoi lors des compétitions, il est interdit aux juges d’arbitrer les matchs des équipes provenant de leur institution ou pays, également tout match où ils sont susceptibles d’avoir un parti pris. Le jury a la responsabilité absolue de déterminer qui est le vainqueur d’un match et d’expliquer pourquoi tel équipe a obtenu tel position dans le débat. Le jury a aussi la responsabilité de remplir et soumettre la fiche du match, de gérer tout litige qui peut surgir lors d’un match. Pour promouvoir le professionnalisme dans l’arbitrage de débat, les juges sont rigoureusement évalués lors des compétitions et travaillent en compétitive au même titre que les débatteurs ; un système de « Judge break » permet aux meilleurs juges d’accéder au niveau supérieur de la compétition et aux juges ayant des insuffisances d’être recalé. Ce qui fait que parvenir à arbitrer la finale d’un tournoi est pour un juge un accomplissement au même titre que gagner un trophée pour un débatteur.